

L'ECHO du Binos

Le journal de la ville de Seysses

Décembre 2012 n°75

**Alain Pace, Maire de Seysses
Le Conseil Municipal,
Le Conseil Municipal des Jeunes
et l'ensemble du personnel
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous adressent tous leurs meilleurs vœux
pour 2013**



www.mairie-seysses.fr

L'arbre de graphisme

Réalisé par

Les CP de l'école Flora Tristan

RETOUR SUR ...



SOMMAIRE

RETOUR SUR... P.2
 EDITORIAL P.3
 VOIRIE P.4/5
 CCAS P.6
 MISSION LOCALE P.6
 INVITATIONS P.7
 RECENSEMENT P.8/9
 TRAVAUX P.10
 FÊTE DES ASSOCIATIONS P.10
 VIE ASSOCIATIVE P.11
 TRIBUNE LIBRE P.12
 ETAT CIVIL P.13
 DÉLIBÉRATIONS P.13
 AGENDA JEUNESSE P.14
 AGENDA CULTUREL P.15
 AGENDA P.16

2012 ←→ 2013



La crise est là et bien là ! Tous les jours l'actualité nous informe de nouvelles fermetures d'entreprises et donc de nouveaux demandeurs d'emploi, de l'augmentation du nombre de nos concitoyens en dessous du seuil de pauvreté, de difficultés de toutes sortes qui accablent de plus en plus de personnes.

L'Etat et les collectivités locales sont confrontés à des défis majeurs, il s'agit d'enjeux de sociétés : la cohésion territoriale et sociale est au cœur du sujet et nous concerne tous.

Comme je l'ai déjà évoqué dans des éditoriaux précédents, les collectivités sont victimes de l'effet de ciseaux classique : augmentation des dépenses et baisse des recettes. Le Conseil Général est en première ligne avec l'explosion des dépenses sociales, RSA⁽¹⁾, APA⁽²⁾, PCH⁽³⁾, FSL⁽⁴⁾ etc... et la diminution très importante de ses ressources. Principale structure subventionnant les communes, ses aides diminuent, sachant que la Haute Garonne fait partie des rares départements qui assument encore la gratuité totale des transports scolaires.

Dans ce contexte, la municipalité va reconduire en 2013 la même politique financière que les autres années (cf. "Echo du Binos" précédents), sans progression des taux des impôts locaux bien qu'ils restent globalement inférieurs à ceux des communes limitrophes.

Malgré tout, l'année 2012 a connu en particulier :

- Des réalisations dans de nombreux domaines : réfection des rues Savignol et du 11 novembre avec le remplacement des canalisations en plomb, voirie et trottoirs chemin du Mounicard, voirie et plateaux ralentisseurs chemin des Boulbènes, voirie chemin Lamartine, réhabilitation du bureau de poste.
- Des manifestations de qualité : le "Seys'tival" de cultures urbaines, le concert de l'"Harmonie de Muret", les "Balades musicales", "Art'Expo".

En 2013 s'annoncent notamment :

- Les travaux d'urbanisation route d'Ox et route de Fonsorbes, la réfection du Vieux Chemin Français et de l'impasse du Château avec le remplacement des canalisations en plomb, en tout début d'année l'accessibilité à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, la construction d'une salle associative.
- Une belle programmation culturelle sur le thème de l'Italie.

Le Maire,
ALAIN PACE

Avec tous mes vœux pour que cette nouvelle année soit à la hauteur de vos meilleures espérances.
Alain Pace

Couverture : "L'arbre de Graphisme" des élèves de CP Flora Tristan exposé au Salon Art'Expo

Conception et réalisation :

Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ; Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie du Parc
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 3000 exemplaires



Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

⁽¹⁾ Revenu de Solidarité Active

⁽²⁾ Aide Personnalisée d'Autonomie

⁽³⁾ Prestation de Compensation du Handicap

⁽⁴⁾ Fond de Solidarité pour le Logement

Chemin des Boulbènes

Comme annoncé dans l'"Echo du Binos" n°72 de mars 2012, le chemin des Boulbènes a été remis en état.

Depuis la fin du mois d'octobre, les Seysois peuvent à nouveau utiliser cette voie et profiter des récents aménagements réalisés au croisement de la rue du Général de Gaulle, de la route de Fonsorbes et du chemin des Boulbènes.

La chaussée a été complètement refaite et un système d'évacuation des eaux pluviales a été mis en place. Deux ralentisseurs et deux passages piétons ont été créés devant la salle des fêtes ainsi qu'au niveau du croisement. Cette opération a permis de réparer les dégâts occasionnés par le temps mais également de sécuriser la circulation.

Le montant des travaux, réalisés par l'entreprise "Jean Lefebvre", s'élève à 253 000 € HT :

◆ Part communale : 149 000 €

◆ Subvention du Conseil Général : 96 000 €

◆ Participation du Sivom de la Saudrune : 8 000 € (réseaux eau et assainissement).

La fermeture de la voie, puis les travaux, ont engendré d'importantes perturbations de circulation ; la Municipalité remercie les usagers de leur compréhension.



Route d'Ox

Dans l'"Echo du Binos" n°73 du mois de juin 2012, nous indiquions dans un article intitulé "Travaux d'urbanisation", en prenant comme exemple les travaux prévus route d'Ox, le déroulement de l'opération entre le début des études et la réalisation effective des travaux.

Nous n'évoquons pas l'étape de la Commission Permanente du Conseil Général prévue le mardi 4 septembre 2012, qui devait valider définitivement les travaux tant cela était auparavant automatique.

Nous n'avions pas envisagé l'hypothèse que cette commission ne se tienne finalement pas à cette date là.

Reportée au mercredi 12 décembre 2012, au jour où nous mettons le journal sous presse, nous n'avons pas d'informations nous permettant d'envisager qu'il y ait un autre aléa indépendant de notre volonté qui retarde encore les travaux.

Chemin du Fourtané



La sortie du chemin du Fourtané sur la route de St Lys a été sécurisée.

La visibilité est nettement améliorée par le réaménagement de l'arrêt de bus et l'impossibilité, désormais, aux véhicules d'y stationner.

Nouveaux Panneaux



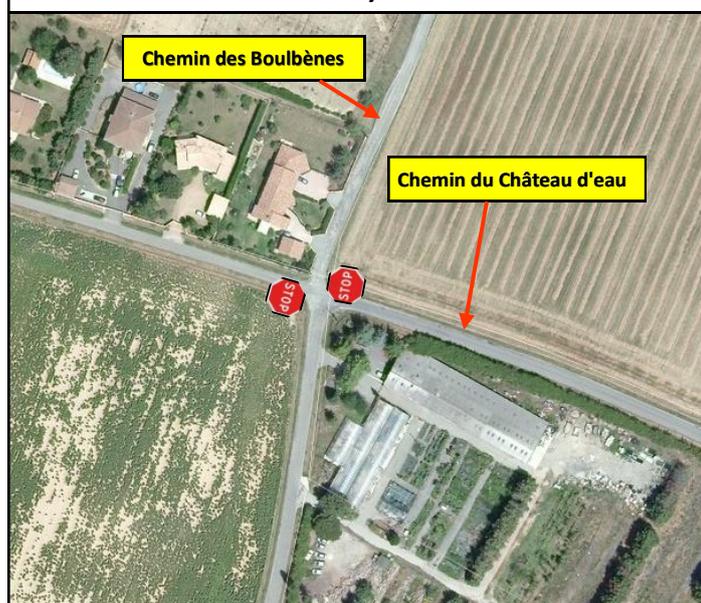
La vitesse excessive est un des problèmes récurrents sur les voies de circulation. Plusieurs communes ont expérimenté, souvent avec succès, une nouvelle approche pour lutter contre ce souci.

Il s'agit d'abord de différencier l'installation des panneaux "STOP". En effet, ceux-ci sont en principe installés sur les voies dites secondaires par rapport aux voies principales, afin de sécuriser la fluidité du trafic sur ces dernières, résultat : la vitesse est favorisée.

L'idée est de changer notre façon de voir les choses, c'est à dire installer des panneaux "STOP" sur des voies dites principales. La vitesse sera donc automatiquement diminuée.

Il n'est pas question de modifier l'arrêt à tous les croisements de la commune, pour certains ce n'est à l'évidence pas judicieux, mais de réaliser une expérience à quatre carrefours où la vitesse et la dangerosité sont signalées.

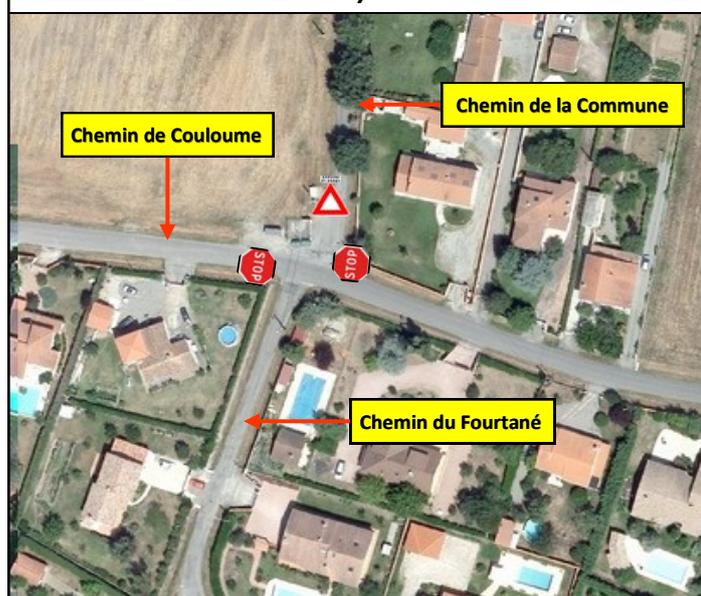
Chemin du Château d'eau / Chemin des Boulbènes



Chemin de Couloume / Chemin de la Bourdasse



Chemin de Couloume / Chemin du Fourtané



Chemin de Gay / Chemin de St Ague



Point Rencontre Seniors

Le Point Rencontre Seniors, organisé le mardi 30 octobre à la salle des fêtes, a réuni une trentaine de participants. Il avait pour thème : la santé.

L'intervenant Matthieu Llareus, pharmacien, a débuté la séance par une brève présentation afin d'expliquer, par la suite, ce qu'est le métier de pharmacien (professionnel de la santé, commerçant, manager, entrepreneur).

Dans un second temps, il a abordé différents thèmes tels que les médicaments (autorisation de mise en marché, qualité, approvisionnement, remboursement, prix, génériques, etc...), la pharmacie d'officine (fonctionnement) ou encore l'évolution du métier.

Ces différents sujets l'ont amené à parler des laboratoires pharmaceutiques, des politiques mises en place en matière de santé, des enjeux à venir et des évolutions possibles. Il s'est appuyé sur des exemples comme l'affaire du Médiateur® ou encore la volonté des grandes surfaces de commercialiser certains médicaments.

Son exposé a duré deux heures, entrecoupé par les personnes présentes qui faisaient part de leurs interrogations et de leurs expériences.

Une fois de plus, le Point Rencontre Seniors a été riche en échanges et en informations.



MISSION LOCALE

Accompagnement Individuel pour l'emploi

Tous les jeudis, de 14h à 17h, une conseillère de la Mission Locale de Haute Garonne assure des permanences dans les locaux du CCAS (n°8, rue du Général de Gaulle).

Elle reçoit les jeunes de 16 à 25 ans, habitant à Seysses, hors du cursus scolaire, à la recherche d'un emploi ou d'une formation professionnelle.

L'objectif est de dresser le bilan de leur situation afin de mieux construire avec eux leur projet professionnel.

Selon les cas, la conseillère est habilitée à mettre en œuvre des mesures adaptées.



En effet, l'accompagnement ne se limite pas à la recherche d'un emploi mais englobe tous les aspects qui favoriseront la réussite de la démarche :

- ↳ Trouver une formation,
- ↳ Réaliser un CV,
- ↳ Préparer un entretien d'embauche,
- ↳ Trouver un logement stable,
- ↳ Bénéficier de transports gratuits,
- ↳ Obtenir une couverture sociale,
- ↳ Obtenir une aide financière,
- ↳ Décrocher un contrat de travail.

La conseillère est là pour aider les jeunes à avoir confiance en eux et leur donner les moyens de prendre en main leur avenir.

Les entretiens se font sur RDV

Tél : 05 61 51 54 31

E-mail : mlhg.muret@ml31.org

Plus d'infos
www.ml31.org

BIENVENUE

ouveaux Seyssois(es)

M. le Maire présentera ses vœux

lundi 7 janvier à 19h à la salle des fêtes (225, chemin des Boulbènes)

Les personnes installées sur la commune en 2012

sont invitées à partager un moment d'échanges en toute convivialité

*Si vous êtes concernés, nous vous remercions, dans un souci d'organisation,
de bien vouloir vous faire connaître au service communication
05 62 11 64 67 - infos@mairie-seyesses.fr*

INVITATION SENIORS

La Municipalité, le Conseil Municipal des Jeunes et le CCAS
invitent tous les Seniors de la commune à la

GALETTE DES AINES THE DANSANT

DIMANCHE 20 JANVIER

de 15H à 18H À LA SALLE DES FÊTES

avec l'Orchestre "Brigitte BES et ses Bichons"

Animations proposées par le CMJ

Si vous habitez loin de la salle des fêtes et que vous n'avez pas de moyen de transport,
le minibus de la commune peut vous y conduire.

Ce service est gratuit !

CCAS – Tél : 05 62 11 64 80

Seysse recensée par l'INSEE

En 2013, vous serez recensés. Cette opération a pour but de mesurer la population résidant en France et de mieux s'adapter à ses besoins. Vos réponses permettront donc d'actualiser les données disponibles à l'INSEE, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

L'enquête se déroulera du **jeudi 17 janvier au samedi 16 février**.

Les résultats seront disponibles sur le site Internet de l'INSEE : www.insee.fr

Le recensement de la population en bref

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'INSEE organise et contrôle la collecte des informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Le recensement fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et les différents éléments qui les définissent (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc...). Il apporte également des informations sur le logement.

Il présente une photographie régulière des territoires et permet ainsi de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc...

Les résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). Ils aident les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population, etc...



Par exemple :

↳ La question sur l'adresse du lieu de travail : Connaître la distance et le temps de transport entre le domicile et le lieu de travail de la population pour déterminer les moyens de transport à développer.

↳ La question sur le nom et l'activité de l'employeur : Déterminer précisément votre activité professionnelle sert à de nombreuses études sur l'emploi.

↳ Les questions sur le confort du logement : Préparer les politiques de rénovation de quartier.

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.



Recensement : Mode d'emploi

Etape 1 : Un agent recenseur recruté par la mairie vient chez vous une première fois pour déposer les questionnaires de recensement.

Vous le reconnaissez grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par Alain PACE, Maire de Seysse.

Il vous remet les questionnaires du recensement :

Le premier, intitulé **feuille de logement**, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement.

Une « feuille de logement » est distribuée par logement;

Le second, le **bulletin individuel**, comprend 25 questions relatives à l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence 5 ans plus tôt et l'activité professionnelle.

Un bulletin individuel est distribué à chaque personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une **notice d'information** sur le recensement.

Etape 2 : Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à les remplir.

Etape 3 : L'agent recenseur vient chez vous une seconde fois, sur rendez-vous, pour récupérer les questionnaires.

Ces derniers peuvent être remis jusqu'au **samedi 16 février**, date limite dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. Il respecte les procédures de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme qui peut exploiter les questionnaires. Il est impossible que les informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel.

Conditions particulières

1) Si vous êtes souvent absent(e) de votre domicile, vous pouvez :

↳ Confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur;

↳ Retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE de votre région. D'ailleurs, l'agent recenseur pourra vous remettre une enveloppe à cet effet.

2) Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale, c'est-à-dire celle où vous passez plus de six mois de l'année.

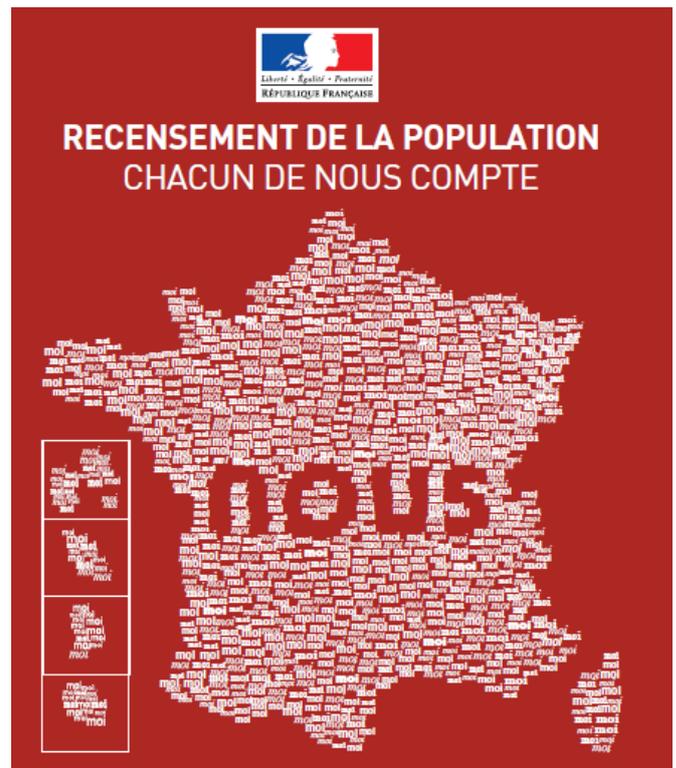
↳ Si l'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire : remplissez uniquement la feuille de logement.

↳ Si l'un de vos enfants est étudiant et majeur : il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études. S'il loge dans une autre commune que la vôtre : inscrivez-le sur la liste B de votre feuille de logement.

↳ Si pour votre travail, vous habitez ailleurs que dans votre résidence familiale : faites-vous recenser avec votre famille.

↳ Si votre enfant est en garde alternée : il est recensé dans le logement où il passe le plus de temps. En cas d'égalité de temps passé chez chacun de ses parents : il sera recensé dans le logement où il est présent le jeudi 17 janvier 2012.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.



Expérimentation

En 2012, pour la première fois, les habitants de 14 communes ont eu la possibilité de remplir leurs questionnaires de recensement sur Internet.

Cette expérimentation sera progressivement étendue à d'autres communes avant d'être généralisée à la France entière.

Plus d'infos

www.le-recensement-et-moi.fr

Ecole Maternelle Paul Langevin

Dans le cadre du programme de réhabilitation du groupe scolaire Paul Langevin, trois classes de l'école maternelle ont été repeintes pendant les vacances de la Toussaint. Une peinture magnétique couvre la partie haute des murs et des portes.



Cette peinture, chargée de particules ferreuses, permet de faire de toutes les surfaces un tableau magnétique. Désormais, il est possible de poser sur les murs tout ce qui est aimanté.

En plus d'être pratique, cette peinture permet d'éviter l'utilisation de pâte à fixer, de ruban adhésif ou encore de punaises qui dégradent rapidement les murs.

Les élèves de maternelle ont pu apprécier les nouvelles couleurs de leurs classes choisies par les institutrices. Cette opération a coûté 10 000 € TTC.



RETOUR SUR ...

La Fête des Associations



Tennis Club Seyssois

Le Tennis Club Seyssois, fort de sa centaine de membres, propose de pratiquer le tennis en loisir ou en compétition.

Ses installations sont situées au Parc des Sports de la Saudrune. Elles sont composées de quatre courts extérieurs, dont deux récemment rénovés par la municipalité, et d'un terrain couvert qui permet de jouer par tous les temps.



Les enfants sont accueillis au sein de l'école de tennis pour acquérir les bases ou se perfectionner. Les progrès sont estimés en fin de session par une série de tests. Les

plus motivés ont la possibilité de faire de la compétition.

Des cours en petits groupes sont également dispensés pour adultes débutants ou confirmés.

Les membres du club sont licenciés à la Fédération Française de Tennis (FFT) et peuvent ainsi participer à des tournois à titre individuel. Certaines équipes sont engagées dans différents championnats régionaux et l'association organise régulièrement des tournois homologués FFT.

Les personnes qui désirent s'inscrire au club sont invitées à se rendre sur le site Internet de l'association où elles trouveront les tarifs et les fiches d'inscriptions téléchargeables.

Plus d'infos
05 61 56 70 13
<http://club.fft.fr/tcseysses>

Freedom Dance Country

La nouvelle association de danse country créée le 17 février 2012, a fait sa rentrée au mois de septembre et compte déjà une quarantaine de membres.

Lors de la fête des associations, le Président, Jean-Pierre ZANATTA, et l'ensemble de l'équipe dirigeante ont présenté leur projet. A cette occasion de nombreuses personnes se sont initiées à cette discipline.

L'association a pour objectif de rassembler des passionnés de country. M. Yves TRONC, professeur expérimenté, dispense les cours le lundi de 20h à 22h (*niveaux intermédiaires et intermédiaires +*) et le jeudi de 20h à 23h (*niveaux débutants, intermédiaires + et novices*), salle du Service Enfance et Jeunesse, allée Marcel Pagnol.

Des après-midis et soirées dansantes sont également organisées à la salle des fêtes. Les membres de l'association se produisent gracieusement dans différents lieux (maisons de retraite...). Le calendrier de ces manifestations sera consultable sur le site Internet en cours de réalisation.



Renseignements et inscriptions
freedomdc@hotmail.fr
05 62 23 06 69 ou 05 61 56 70 09
<http://freedomcountry.free.fr>

MAJORITE MUNICIPALE

Juré d'assises et si c'était vous ?

Lors de la réunion du conseil municipal du 30 mars 2011, un élu de la majorité a été tiré au sort comme juré en séance plénière. Nous avons souhaité rapporter tout le processus de cette désignation.

Tout citoyen peut, un jour ou l'autre, être amené à juger l'un de ses semblables. La cour d'assises est une juridiction qui se réunit environ une fois par trimestre. Chaque session dure 2 à 3 semaines et 6 à 8 affaires de nature criminelle y sont jugées.

Le jury est composé de citoyens ordinaires siégeant au côté du président et de ses deux assesseurs. Pour être juré, il faut, entre autre, être de nationalité française, inscrit sur les listes électorales, avoir 23 ans au moins, etc...

Pour une commune de la dimension de Seysses, 18 jurés par an sont tirés au sort en tout début de séance lors du conseil municipal. Parmi l'ensemble des jurés de la Haute Garonne, un nouveau tirage au sort, par session d'assises, désigne 40 jurés titulaires et 12 suppléants. Ils forment un groupe de 52 jurés qui doit être présent au début de chaque session.

A l'ouverture de l'audience de la première session, le président demande aux accusés de décliner leur identité et leur adresse. Puis, il procède à l'examen des dispenses présentées par les jurés (maladie, profession) et effectue un nouveau tirage au sort parmi les jurés restants pour constituer le jury (6 pour les procès en première instance et 9 en appel).

Pendant le déroulement du procès, sous la direction du président, les jurés entendent successivement l'enquêteur de vie, le psychologue, les psychiatres qui apportent leur analyse de la personnalité de l'accusé. Ils écoutent les rapports des différents experts (légiste, balistique...) et les témoins des parties civiles. Puis, viennent les plaidoiries des parties civiles, le réquisitoire de l'avocat général et la plaidoirie de la défense.

Au moment du délibéré, la cour et le jury se retirent au secret. Les jurés expriment leur ressenti, se forment leur intime conviction et répondent en conscience, par un vote secret, aux questions du président.

Être juré aux assises est une expérience dans la vie d'un citoyen. C'est la reconnaissance de notre place au sein de notre société, c'est un grand moment de démocratie participative.

OPPOSITION MUNICIPALE

N'ayant pas reçu le texte définitif de la part de l'Opposition municipale lors du bouclage du journal, nous ne sommes pas en mesure de le publier.

NAISSANCES

Bienvenue à

21/07 Louise VIGUIÉ FOUCRAS
 22/07 Marilou LE DUY
 30/07 Iliana HAMDANE
 08/08 Mathew HAVET
 11/08 Lina JABER
 15/08 Victor GUILLEMET
 23/08 Ilan BENSIMON
 28/08 Katia GATAULT
 02/09 Elora GARRIGUES COULBOUEE
 18/09 Khalil LAHCINI
 25/09 Manon MIRAVETE
 18/10 Caroline MAFFRE
 21/10 Gabriel TEILLA DA CONCEIÇÃO PEREIRA
 21/10 Eva ZORATTO
 26/10 Alice PONTUS
 30/10 Ezio COUFINHAL

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

25/08 Célia FOURNIL
 25/08 Kasper FACHIN
 25/08 Martyna FACHIN
 25/08 Inez FACHIN

MARIAGES

Félicitations à

04/08 Julie JAMES & Cyril SAULIERES
 25/08 Virginie POL & Fabien DHOMPS
 01/09 Nelly CHARLET & Jérôme BOUTELOUP
 08/09 Zakia BENDIB & Fabien RIZZETTO
 15/09 Pascale MAREYNAT & Pascal PARISOT
 29/09 Delphine CAZENEUVE & Marc LANCELOT
 06/10 Nadia PETROV & Guy BOBENRIETHER
 16/10 Emmanuelle DEPOILLY & Hassen AHIZOUNE
 23/10 Sophie CLAVERIE & Jean-Michel AGUILAR
 27/10 Sandra DELLA NEGRA & Amadeu DA ROCHA DE MATOS RODRIGUES
 03/11 Céline BOSSEBOEUF & Sébastien KONIKOWSKI

DECES

Sincères Condoléances aux familles de

01/08 Joseph SÉGUÉLA
 15/08 Jean-Marie PAIN
 16/08 Marthe DARAM épouse EYCHENNE
 26/08 Ginette MARCHAND épouse FABRE
 03/09 El Mehdi EMTIL
 11/09 Marie DUPUIS
 13/09 Jonathan CLUZEL
 04/10 Michèle LLORENS épouse GALIANA
 08/10 Henri KONIKOWSKI
 16/10 Matthieu MEATS
 18/10 Raymond MARCHESI
 25/10 Marie OLIVEIRA épouse MACHADO
 26/10 Marcelle JOUANAUD

DELIBERATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal

20 septembre

- ◆ Règlement intérieur de la Salle des Fêtes.
- ◆ Demande de subvention : acquisition d'un véhicule.
- ◆ Demande de subvention : remplacement du chauffe eau au stade municipal François Bonzom.
- ◆ Instauration d'un taux à 20% pour la part communale de la taxe d'aménagement dans le secteur 2AU de la route de Toulouse.

25 octobre

- ◆ Habilitation du Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commande pour les prestations liées à la Défense Incendie.
- ◆ Habilitation du Maire à signer la convention d'un groupement de commande pour la fourniture de carburants.
- ◆ Instauration d'un taux à 20% pour la part communale de la taxe d'aménagement dans les secteurs AU et 3 AU du PLU, secteur chemin de Gay et route de Labastidette.
- ◆ Demande de Subvention : acquisition de matériel informatique pour les écoles primaires.

AGENDA JEUNESSE

STAGE MULTISPORTS

Du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars



POINT ACTIONS JEUNES

Chantier VVV (Ville Vie Vacances)

Du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars et du lundi 22 au vendredi 26 avril

Thème : Aménagement des abords de l'école

- ◆ Jardin pédagogique
- ◆ Cheminement école maternelle – cantine (petits marquages au sol)
- ◆ Jardinières cour du PAJ
- ◆ Boulodrome extérieur : installation de bordures de sécurité en bois

Séjour neige

Du lundi 4 au jeudi 7 mars

Préparation du Festival de cultures urbaines

Prévu le samedi 25 mai



ACCUEIL DE LOISIRS

ALAE (12h00-14h00)

Petit spectacle Conte : "Réveillon de Noël"

Le jeudi 13 décembre à la maternelle Flora Tristan

Le mardi 18 décembre à la maternelle Paul Langevin



Marché de Noël

Dans les écoles maternelles Paul Langevin et Flora Tristan en collaboration avec les ALAE

Atelier de cuisine

Dans les locaux du PAJ



Atelier jardinage

A côté du cabanon en éco-construction (jardin pédagogique en cours de réalisation)

Préparation du spectacle de fin d'année



ALSH (mercredi)

Goûter avec les enfants de la crèche

Spectacle de clown : "Sapin de Noël"

Mercredi 19 décembre

Inscriptions aux mercredis de février

Du lundi 7 au vendredi 18 janvier

Inscriptions aux mercredis de mars

Du lundi 4 au vendredi 15 février

Inscriptions aux mercredis d'avril

Du lundi 11 au vendredi 22 mars



ALSH (vacances)

Ouverture de l'ALSH pendant les vacances de Noël

Du mercredi 2 au vendredi 4 janvier

Thème : "Fêtons la nouvelle année"

Ouverture de l'ALSH pendant les vacances d'hiver

Du lundi 25 février au vendredi 8 mars

Thème : Italie

Inscriptions : du lundi 7 au vendredi 18 janvier

Atelier masques vénitiens

Mercredi 27 février à la médiathèque

Atelier création de bijoux en perles de Murano

Mercredi 6 mars à la médiathèque

Initiation à l'Histoire de l'Art

Annick Arnaud, historienne de l'art et conférencière, propose un cycle de 6 séances d'initiation à l'histoire de l'art. Ces rencontres ont pour but de découvrir des artistes majeurs et des grandes périodes de l'histoire de l'art. Les séances ont lieu le **jeudi de 18h30 à 20h, à la salle des mariages**. *Inscription obligatoire.*

- ◆ **24 janvier** : Les Fauves
- ◆ **7 février** : Charles Rennie Mackintosh
- ◆ **21 février** : Madeleine Vionnet : La robe comme une sculpture.
- ◆ **14 mars** : Le cubisme.
- ◆ **28 mars** : L'abstraction I : Mondrian et de Stijl.
- ◆ **11 avril** : L'abstraction II : Kandinsky

SEYSSES AUX COULEURS DE L'ITALIE



Café Littéraire

Samedi 2 février, 10h30, à la médiathèque. *Inscription conseillée.*

Marc Fauroux, comédien et metteur en scène, nous invite à partager son goût pour les mots et la littérature actuelle avec simplicité et bonne humeur.

Exposition

Du lundi 4 au samedi 23 février, à la médiathèque

"Les Flâneries au miroir" et "Paysages italiens" - Photographies de Christine Carrade-Alileche et Daniel LABORDE

En partenariat avec l'association "Echanges et cultures" de Grenade.

Magie des lumières et des couleurs, tels sont les carnivals vénitiens.

Un peu d'imagination, beaucoup de raffinement et nous voilà transportés dans un rêve les yeux ouverts.



Ateliers Art plastique

Mercredi 27 février, 10h30 et 15h30, à la médiathèque

Ateliers de création de masques vénitiens animés par Maryse Roncin.

Enfants à partir de 6 ans - Nombre de participants limité

Ateliers Art plastique

Mercredi 6 mars, 10h30 et 15h30, à la médiathèque

Ateliers de création de bijoux en perles de Murano animés par Maïté Fontan de l'association "Veneziarte".

Enfants à partir de 8 ans /Adultes - Nombre de participants limité - Participation 5€



Spectacle clownesque - opéra

Dimanche 17 mars, 15h30, à la salle des fêtes

Par la compagnie "Autour de la voix" :

- ◆ Interprétation : Ismérie Lévêque et Nicolas Guybianchi.
- ◆ Adaptation : Ismérie Lévêque.
- ◆ Décor : Aude Marquis et Christophe Galtié.

Que se passe-t-il lorsqu'une chanteuse, un livreur, une princesse, une danseuse orientale, un dragon, un prince et une esclave se rencontrent ?

Histoire de la Princesse Turandot d'après l'œuvre de Puccini, elle-même inspirée du conte persan "La Princesse volée". Ce spectacle permet d'accéder à l'univers de l'Opéra de manière ludique, sans se heurter aux difficultés de compréhension ou aux idées reçues qui entourent l'Art lyrique.

Tout public - Durée : 50 mn - Tarif : 5 € / gratuit pour les enfants

Pour tout renseignement sur les événements organisés par le Service Culturel (Billetterie, réservations) :
Médiathèque de Seysses - 05 62 23 00 63 - mediatheque@mairie-seysses.fr



Théâtre

◆ "Brèves de comptoir" par "Les Farfad'aile" de l'association "AILE"

Samedi 26 janvier, 20h30, à la salle des fêtes

◆ "Grand-Mère est amoureuse" par la compagnie "Des Pourquoi Pas"

Samedi 2 mars, à 20h30, à la salle des fêtes

AGENDA

Décembre

Du côté des associations

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 16

Sortie définie selon l'enneigement

Renseignements : 05 61 56 11 31

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS COULOUME

Jeudi 20 : Atelier floral

Maison de quartier des Aujoulets

AMICALE DE LA MAISON D'ARRÊT

Lundi 31 : Réveillon de la St Sylvestre

Salle des fêtes

Thème : Danse de Salon / Années 80

Animation : "Anim'Pat"

Traiteur : David Pessant

Menu adultes : 69€ tout compris

Menu moins de 12 ans : 20€ tout compris

Renseignements et inscriptions :

06 60 88 77 41 de 18h à 20h30,

jusqu'au 21 décembre

◆ Dimanche 13 : Bal Musette de 15h à 19h et de 21h à 1h
Salle des fêtes

Avec l'orchestre "Aldo Feliciano"

Entrée 8€ - 14€ les 2 séances

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 13

Sortie définie selon l'enneigement

Renseignements : 05 61 56 11 31

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS COULOUME

◆ Dimanche 13, 15h : Galette des rois

◆ Mardi 15, 20h30 : Cours de généalogie

◆ Jeudi 17, 20h30 : Informatique

◆ Vendredi 18, 14h : Jeux de cartes

◆ Jeudi 31, 20h30 : Atelier floral

Maison de quartier des Aujoulets

FOULÉE POUR LA VIE

Lundi 21, 19h, salle des fêtes

Remise des chèques aux associations

"Médecins du Monde" et à "La Ligue contre le Cancer".

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 10 et Dimanche 24

Sorties définies selon l'enneigement

Renseignements : 05 61 56 11 31

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Dimanche 10 : Bal Musette

De 15h à 19h et de 21h à 1h

Salle des fêtes

Avec l'orchestre "Jérôme Marziani"

Entrée 8€ - 14€ les 2 séances

FOYER RURAL

Dimanche 17, 14h, : Loto salle des fêtes

Mars

Du côté des associations

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 10

Sortie définie selon l'enneigement

Renseignements : 05 61 56 11 31

CLUB DU 3ÈME ÂGE

◆ Dimanche 10 : Bal Musette

De 15h à 19h et de 21h à 1h

Salle des fêtes

Avec l'orchestre "Serge Vergnes"

Entrée 8€ - 14€ les 2 séances

◆ Mardi 19 : Concours de Belote

14h, salle des fêtes

Ouvert à l'Inter-club "Groupement de l'arrondissement de Muret"

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS COULOUME

◆ Mardi 12, 20h30 : Soirée découverte

◆ Jeudi 14, 20h30 : Cours de généalogie

◆ Vendredi 15, 14h : Jeux de cartes

Maison de quartier des Aujoulets

Janvier

Informations municipales

ACCUEIL DES NOUVEAUX SEYSSOIS(ES)

Lundi 7, 19h, salle des fêtes

GALETTE DES AÎNÉS

Dimanche 20, de 15h à 18h,

Salle des fêtes

Orchestre : "Brigitte BES et ses Bichons"

Animations proposées par le CMJ

Minibus gratuit à disposition

Plus d'infos : CCAS : 05 62 11 64 80

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 24, 20h30, salle du Conseil

8 rue du Général de Gaulle (1er étage)

Du côté des associations

CLUB DU 3ÈME ÂGE

◆ Mardi 8 : Journée dans le Gers

18ème édition de la "Ronde des Crèches" dans le canton de Miradoux

◆ Jeudi 10, 14h, salle des fêtes

Nouvelles adhésions et renouvellement pour l'année 2013

Février

Du côté des associations

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS COULOUME

◆ Samedi 2 : Jeux en réseau

◆ Vendredi 15, 14h : Jeux de cartes

◆ Jeudi 21, 20h30 : Informatique

◆ Jeudi 28, 20h30 : Atelier floral

Maison de quartier des Aujoulets

PETIT RAPPEL CONCERNANT LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont des éléments volumineux non naturels : vieux meubles, réfrigérateurs, cuisinières, sommiers... qui ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture et qui ne peuvent être soulevés par une seule personne.

Une fois par trimestre, la commune organise un ramassage des encombrants. Nous vous demandons de respecter les caractéristiques exposées ci-dessus et de bien vouloir les sortir le dimanche soir.

TOUT OBJET NE CORRESPONDANT PAS À LA DÉFINITION D'UN ENCOMBRANT NE SERA PAS RAMASSÉ.

Les dates sont communiquées sur l'Echo du Binos et le site internet de la ville : www.mairie-seysses.fr.

Renseignements en mairie : 05 62 11 64 64

PROCHAIN RAMASSAGE : DU LUNDI 4 AU JEUDI 7 MARS

HORAIRES

Hôtel de ville En semaine : 9h - 12h / 14h - 18h - Le samedi : 9h - 12h - Tél : 05 62 11 64 64 - www.mairie-seysses.fr